

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 25 juin 2026**

Salle du conseil

Procès-verbal

Date de convocation : 18 juin 2026

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Damien CHARBONNIER, Marie-Geneviève BOISSINOT, Damien GRELLIÉ adjoints, Thierry PINEAU, Isabelle CESBRON, Isabelle BOTTEREAU, Olivier TURLAIS, Edith GOUJON, Cécile REULIER, Olivier LENAIN, Julien LAHAYE

Absents : Vincent VIOLEAU donne pouvoir à Thierry PINEAU, Gladys RÉVEILLÈRE donne pouvoir à Edith GOUJON.

Secrétaire de séance : Julien LAHAYE

Le PV du 19 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

1) Désignation d'un membre de la CLECT : cette délibération annule et remplace celle du 16 avril 2026, puisqu'il fallait attendre le conseil d'agglomération du 26 mai pour connaître le nombre de représentants par commune. Le maire sera le représentant de Montilliers, comme déjà acté lors du conseil du mois d'avril.

2) Avenants des travaux de la M.A.M : Le conseil autorise M. le Maire à signer les avenants à venir. La réception des travaux est prévue le 01/07, avec quelques finitions en cours. La livraison est programmée le 08/07. La visite de la PMI aura lieu le 10/07. L'inauguration est fixée au 11 septembre à 18h. Un récapitulatif des subventions (DETR / CAF / Département) sera présenté lors de l'inauguration.

3) Bail de location de la M.A.M : le conseil autorise M. le Maire à signer le bail avec les trois membres de l'association *La Maison des Lucioles*. L'état des lieux est prévu le 7 juillet, en vue d'un déménagement entre le 9 et le 10 juillet.

4) Création d'un poste de surveillant de baignade : un surveillant de baignade sera présent trois semaines en juillet sur l'aire des Prés Naiteaux : du **1er au 5 juillet**, puis du **15 au 30 juillet**. Afin de permettre ce recrutement saisonnier, une délibération de création de poste doit être prise.

5) Avenants des travaux de rénovation énergétique de la MCL Le Lys : le conseil autorise M. le Maire à valider les avenants à venir pour les travaux en cours. La réception des travaux est prévue mi-septembre.

6) MMA – Remboursement des factures / Sinistre : suite au vandalisme survenu au club-house et au boudodrome, le remboursement des dommages a été effectué par les assurances auprès de la mairie. Le conseil autorise l'encaissement du montant des

factures des entreprises Guillet et Gaultier, pour un montant total de 8 398,67 €

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Voirie – Assainissement :** Travaux – une partie de la Rue du Lys renouvellement du réseau d'eaux usées : analyses fin juin / début juillet prise d'échantillon dans regards sur canalisation. Démarrage des travaux prévu en septembre / octobre.

♦ **Bâtiments :** Deux membres extérieurs au conseil sont sollicités pour intégrer la commission : **Louis-Marie Godet** et **Laurent Goujon**, déjà impliqués au mandat précédent.

♦ **Fêtes et Cérémonies :** Une réunion est fixée au 9 juillet 2026 à 18h, à la mairie, afin de préparer la soirée de départ des anciens conseillers du mandat précédent, prévue le 23 octobre 2026.

♦ **Espaces-Verts :** La commission se réunira le samedi 19 septembre à 9h30, avec les agents, pour effectuer un tour des espaces de la commune.

♦ **Cholet Agglomération :** 61 élus représentent les 26 communes de Cholet Agglomération au sein du Conseil de Communauté.

- Président : Jean-Paul Brégeon, et 14 Vice-Présidents. Les réunions du Conseil se tiennent chaque mois, à Cholet, à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération. Les séances sont publiques et retransmises sur la Télévision Locale du Choletais.

La première réunion de chaque commission a permis de présenter les membres, de désigner le responsable et de définir les priorités de travail pour le mandat.

Affaires diverses :

▫ **Axa – Complémentaire santé :** Axa proposera une réunion d'information afin de présenter une offre de groupement en complémentaire santé.

▫ **Jurés d'assise :** trois habitants de la commune ont été tirés au sort pour figurer sur la liste des jurés d'assise.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 23 juillet 2026 à 20H30.